

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 23

Artikel: Lorsque Napoléon Ier mourut : un point d'histoire
Autor: L.M. / Napoléon I, empereur des Français
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

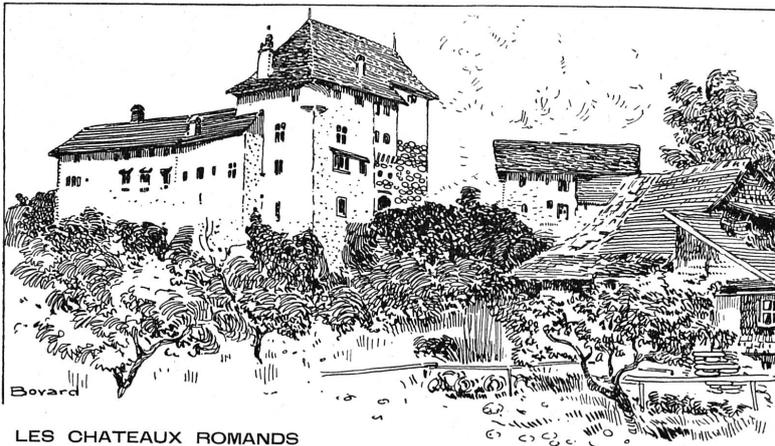
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LES CHATEAUX ROMANDS

LE CHATEAU D'ATTALENS

ATTALENS est mentionné, pour la première fois, dans un document historique, en l'année 1068, avec son église dédiée à la Sainte Vierge. A cette époque, ce village était une terre allodiale appartenant à l'abbaye de Saint-Maurice (Valais). De 1724 à 1375, Attalens, ainsi que Bossonnens, sont des seigneuries, tantôt séparées, tantôt réunies, appartenant à la famille d'Oron. A partir de 1375, les deux seigneuries passent en des mains diverses pour être réunies ensuite dans le bailliage fribourgeois.

C'est ainsi que nous voyons Attalens passer, comme fief savoyard, pendant quelques années, à la famille de Blonay, puis, en 1382, au hobereau valaisan Antoine de la Tour-Châtillon, puis, par le mariage de Jeanne, fille unique d'Antoine de la Tour, à la famille de la Baume-Montrevel, qui le garde pendant environ un siècle. Après les guerres de Bourgogne, pendant lesquelles le château, d'abord pris par les Bernois et les Fribourgeois, fut repris par le comte de Romont, et, après la bataille de Grandson, livré aux flammes par les Confédérés, la seigneurie d'Attalens appartient quelques années à Adrien de Bubenberg, puis fit retour au domaine direct de la maison de Savoie.

En 1523, le duc de Savoie, Charles III, vend Attalens pour le prix de 9,300 florins, aux chanoines de la cathédrale de Lausanne; puis, en 1533, il devient la propriété de la famille valdotaine de Challant.

Le 20 mars 1536, Charles de Challant, baron du Châtelard, seigneur d'Attalens, prête serment à Leurs Excellences pour cette seigneurie. Vingt ans après, en 1556, il la leur vend pour le prix de 12,300 florins; en 1558, ils la revendent aux de Challant pour 4600 écus d'or. Ceux-ci s'endettent.

On opère bientôt la saisie des revenus des malheureux sires de Challant. Les sujets de la seigneurie ne se gênent pas, de leur côté, de faire des coupes réglées dans les forêts de leurs maîtres, et, au château, il s'établit à ce moment-là une auberge de fort mauvais renom. Leurs Excellences reprochent au sire de Challant de vouloir perpétuellement frustrer les créanciers qui réclament. En décembre 1614, M. de Challant, dénué de toute ressource, conduisant ses deux enfants par la main, revient au pays pour la dernière fois. Messieurs lui donnent même 50 écus pour qu'il s'en aille au plus vite, et, le 21 mai 1615, à la mise aux enchères, la seigneurie et le château échoient à l'Etat de Fribourg pour le prix de 6000 écus d'or, soit 30,000 florins. Sans tarder, Messieurs érigent aussi Attalens en bailliage. Le premier bailli fribourgeois, Barthélemy Kämmerling, fait au château d'importantes réparations. Quant au dernier seigneur d'Attalens, Jean-Prospère de Challant, il meurt de la peste, en 1630, avec ses deux fils, Georges et François.

C'est sous le bailli Kämmerling, le 8 mars 1618, que les deux bailliages d'Attalens et de Bossonnens sont réunis en un seul, qui subsiste jusqu'en 1798, où il est incorporé au district de Châtel-Saint-Denis.

Le château d'Attalens n'a nullement été construit en 1556 pas Messieurs de Fribourg, comme on l'a prétendu; il existait déjà, mais on y a fait cette année-là d'importantes réparations, établi de nouvelles portes et de nouvelles fenêtres. La famille de Challant n'a rien ou presque rien fait pour l'entretien de l'antique manoir. Lorsque Messieurs de Fribourg l'acquirit, en 1615, ils s'empressèrent d'y faire les restaurations nécessaires. Depuis lors, ils y firent les réparations courantes, jusqu'en 1804, où le château et le domaine furent vendus par l'Etat à la commune d'Attalens qui le vendit à la paroisse en 1822, pour y établir l'hospice des pauvres et des orphelins fondé par le doyen Robadey. L'intérieur n'a rien de très remarquable à part un très joli poêle de catelles armorié. Les murs sont partout d'une épaisseur considérable. La partie supérieure des deux grandes tours a été démolie.

D'après T. de Remy.

LA VIEILLE ET SES « SOLDATS »

ETAIT en automne 18... — qu'importe la date, après tout — aux environs d'Yverdon; les soldats du II^e régiment en service, se régalaient de gâteaux, la récolte de pruneaux ayant été tout particulièrement abondante. La troupe, après une journée fatigante, de retour au logement, était tout heureuse de rencontrer cette « gâterie » que les particuliers généreux mettaient largement à disposition de leurs hôtes de circonstance.

Une brave vieille, qui se montrait tout particulièrement généreuse et prenait grand soin de « ses soldats », leur causait volontiers de « la montagne » et se prêtait volontiers aux plaisanteries bien innocentes de ces jeunes gens, lesquels déclaraient préférer de beaucoup le gâteau aux pruneaux à celui aux « pives ».

Causant des saisons et de la longueur des hivers à la montagne, un loustic de la bande parla de treize mois d'hiver, et la bonne vieille de s'exclamer dans son patois: « Treize mois d'hiver! pourés gens de la montagne! » et un autre d'ajouter: « Par contre nous avons eu un printemps qui a duré beaucoup plus longtemps. » (Le Printemps S. A.)

Chacun de rire de la méprise, bien innocente, et d'apprécier cette franche et cordiale hospitalité, qui a laissé de bons souvenirs aux joyeux troupiers de « la montagne ». E. M.

II^{ME} EMPRUNT DES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX POUR L'ÉLECTRIFICATION

Après une trêve de près d'un an, les Chemins de fer fédéraux contractent un nouvel emprunt dont le montant est limité à 200 millions. Les conditions d'émission correspondent à la situation, actuelle du marché; en effet, si l'on tient compte d'un intérêt fixe de 4 ½ % pendant les 11 années que durera l'emprunt et d'un prix de souscription de 98 %, ce titre assure au porteur un rendement de 4,80 % environ.

Cet emprunt est destiné à la consolidation des dépenses nécessitées par l'extension des travaux d'électrification; il sera dénommé: « II^e Emprunt pour l'électrification ».

La traction électrique vient d'être installée sur la ligne Lucerne-Arth-Goldau, de sorte que les trains électriques vont pouvoir circuler désormais sur tout le parcours Lucerne-Chiasso. On prévoit en outre, comme autres travaux importants, l'électrification des lignes de raccordement Arth-Goldau-Zurich, Zoug-Lucerne et le prolongement, jusqu'à Lausanne, du tronçon Brigue-Sion. Les résultats concluants obtenus jusqu'ici par l'électrification peuvent être considérés avec une grande satisfaction; ils sont d'autant plus réjouissants que l'industrie suisse bénéficie directement de l'exécution de ces importants travaux qui réduisent considérablement le chômage.

L'abondance des capitaux actuellement en quête de placement fait prévoir que cet emprunt, contracté dans un but essentiellement productif, rencontrera un bon accueil.

La souscription est ouverte du 9 au 14 juin; les banques contractantes se réservent toutefois la faculté de la clore aussitôt que le montant de 200 millions sera atteint.

MILLE PETITS BONHEURS

RODENT AUTOUR DE NOUS

A ma petite sœur Josette.

Petite sœur, je t'aime, et sans que tu t'en doutes, j'entrebâille, le soir, avec de doux émois la porte... et je regarde... et je reste aux écoutes jusque tard dans la nuit parfois; et quand je te soupçonne, à quelques sûrs indices d'avoir fermé les yeux en m'écoutant venir, je m'assieds doucement; j'attends que tu finisses par les rouvrir.

Et tu souris, malicieuse et je t'embrasse et tes bras potelés font autour de mon cou ce collier, que j'ai peine à rompre tout à coup tant il m'enlace.

Petite sœur, je t'aime, et sans que tu t'en doutes, silencieux, je m'agenouille dans mon cœur et je demande à Dieu de semer sur ta route beaucoup de fleurs.

Petite sœur, je t'aime trop sans doute!

R. MOLLES.

A QUI DE RÉPONDRE ?

UN de nos fidèles abonnés nous pose les questions que voici auxquelles pourra sûrement répondre l'un ou l'autre de nos collaborateurs réguliers ou d'occasion.

1^o Quelle est l'origine de notre *drapeau vaudois* (couleur et devise)? Par qui fut-il proposé? Y eut-il d'autres projets? Le vert provient-il du drapeau de la République lémanique? Et pourquoi celle-ci a-t-elle choisi cette teinte?

2^o Quelle est l'origine de la terminaison en *en* si fréquente dans nos noms de localités vaudoises et fribourgeoises, Lucens, Ecublens, Echallens, etc.? La terminaison en *ins*, que l'on rencontre de Rolle à Genève (Begnins, Bassins, Eysins, Cointrins), a-t-elle la même origine?

3^o D'où provient le nom de Villars (Villars-le-Grand, Bougy-Villars, etc.), si abondant chez nous?

LORSQUE NAPOLEON I^{ER} MOURUT

Un point d'histoire.

LY aura cent et un ans le 6 juillet prochain que le monde aura appris la mort de l'Empereur.

Napoléon s'éteignit le 5 mai 1821 à Longwood (Sainte-Hélène). Le navire chargé de porter la triste nouvelle mit deux mois à franchir la distance de Longwood à Portsmouth. Ce ne fut que le 1^{er} juillet que la nouvelle parvint à Paris.

Le baron Pasquier s'empressa de la communiquer aux membres du corps diplomatique, mais ce n'est que le lendemain que les Parisiens en eurent connaissance.

A Londres, l'émotion fut considérable. A la cour, dans les clubs, parmi le peuple, on ne s'entretenait que de cet événement historique.

Des placards affichés dans les rues invitaient même « tous ceux qui admirent le talent et le courage

dans l'adversité, à prendre le deuil.» L'impératrice Marie-Louise, retirée en sa souveraineté de Parme, apprit par la *Gazetta del Piemonte* la mort de l'empereur, que lui confirma, le 20 juillet seulement, une lettre officielle du baron Vincent, ambassadeur d'Autriche à Paris. Elle écrivit à son amie, Mme Crenneville: « Quoique je n'aie jamais eu de sentiment vif d'aucun genre pour lui, je ne puis oublier qu'il est le père de mon fils et que, loin de me maltraiter, comme le monde le croit, il m'a toujours témoigné tous les égards, seule chose que l'on puisse désirer dans un mariage politique. »

L. M.



BOITE AUX LETTRES DU „CONTEUR“.

A M. R. M., à Chevroux. — Vous êtes surmené et auriez besoin de repos. Essayez de ne penser à rien. Si vous avez les membres fatigués, reposez-vous; si vous avez trop parlé, taisez-vous. Si vous avez trop pensé, ne pensez plus!

A Victor désespéré, à L. — Evidemment quand on a eu des succès de joli garçon, on a de la peine à vieillir. Essayez de vous teindre les cheveux et la moustache.

Pauvre impotent, à G. — Malgré tout ce qu'on vous a dit, ne croyez pas que l'on puisse faire aussi bien de la main gauche ce que l'on fait avec la droite. Il est très difficile, par exemple, de mettre sa main gauche dans la poche droite de son pantalon et vice-versa.

A M. ***, Baron du Fromage, à V. — Vous faites bien d'égayer votre foyer en le décorant, puisque vous en avez les moyens. Ça fait aller le commerce. Mais soyez prudent, M. le baron, ne confondez pas une toile de maître avec un mètre de toile.

A Mme V., à Y. — Il est bien délicat de donner des conseils en matière de divorce. Le bureau du «Conteur» n'est pas un office juridique. Et puis, surtout, entre l'arbre et l'écorce.... Mais puisque vous désirez un arrangement, essayez la «Scotoline», on dit qu'elle recolle tout.

Une brave grand'maman qui chérit ses petits-enfants, à Aigle. — Nous sommes de votre avis, les jouets sont hors de prix. Mais voici une liste de jeux très simples dont l'appartement le plus modeste peut fournir les accessoires; ces jeux amuseront certainement vos petits-enfants et développeront leur intelligence.

Il y a le jeu du nègre, pour lequel il suffit de se procurer un encrier ou un seau de charbon.

Il y a le jeu du marchand d'étoffes: avec une seule paire de ciseaux, on peut débiter les rideaux du salon en un nombre illimité de coupons.

Il y a le jeu de l'inondation, qui consiste à ouvrir en grand tous les robinets de l'appartement et à préparer une flotille de bateaux en papier pour l'heure de la marée.

Il y a le jeu du tramway, qui se pratique en attelant les chaises de la chambre à manger: on tire la première; les autres suivent, avec des incidents de parcours imprévus. La partie est gagnée quand les voisins d'en-dessous se décident à monter.

Il y a le jeu des pompiers, qui nécessite seulement quelques journaux et des allumettes. Quand on a réussi à éteindre soi-même les journaux, on continue le jeu par la cérémonie de remise des médailles de sauvetage. Dans le cas contraire, on a le plaisir de voir arriver les véritables pompiers.

M. R. C., Clarens. — Votre maxime «œil pour œil, dent pour dent» est absurde et peu évangélique. Dites-moi comment vous piqueriez la guêpe qui vous aurait piqué?

M. Zwiebelstein, Hôtel Beau-Rivage, à Niederbipp. C'est votre dame qui a raison: «Mirabellen compote» veut dire en français compote de mirabelles et non pas compote à la mirabeau comme vous le pensiez.

Il est donc bien entendu que vous écrirez dorénavant sur les menus de votre hôtel «Compote ou marmelade de mirabelles» (lesquelles sont des prunes, comme vous le savez).

M. Y. Z., à Prilly. — Ne parlez de vous ni en bien, ni en mal: en bien, parce que l'on ne vous croirait pas; en mal, parce qu'on vous croirait.

M. V., à V. — Le «Conteur» n'est pas un journal scientifique. Il est humiliant d'avouer son ignorance; la rédaction n'est vraiment pas à la hauteur pour vous expliquer la théorie d'Einstein, mais voilà ce qu'elle en pense:

Tout le monde veut aujourd'hui parler d'Einstein — comme tout le monde aurait parlé de Bergson. Et comme personne n'est en mesure de le suivre dans ses déductions imprévues, à part une demi-douzaine de mathématiciens prodiges qui s'essoufflent eux-mêmes et perdent pied, la foule des engoués n'en retient que des mots impénétrables: potentiel, énergiesort, typéneulidique, système inertial, etc.

A M. G. P., à Morges. — Le «Conteur» ne fait pas et ne veut pas faire de politique. Mais réfléchissez bien, si vous foulez le Conseil d'Etat par terre, comme vous dites élégamment, par quoi le remplacerez-vous?

LE FEUILLETON



5 LE NOUVEAU DIRECTEUR

(Suite et fin.)

Et tandis que la jeunesse dansait, ceux qui sont — comme on dit — d'un certain âge, s'étaient rassemblés dans la salle voisine transformée en buffet. C'était là que la Société — représentée par les trois membres de la commission des vivres et liquides — offrait à ses amis le verre de l'amitié. Des discours furent prononcés par le président de «l'Echo du Biollon», qui remercia directeur, acteurs et chanteurs, et par le doyen des députés du cercle, qui se fit l'interprète des auditeurs pour féliciter chaleureusement la vaillante société, dont le succès était retentissant.

Après un échange de propos aussi aimables, il fallut de nouveau boire en l'honneur des héros de la journée. A peine vidés, les verres se remplissaient. Les bouteilles de Lavaux firent leur apparition et l'on chanta, à tue-tête, toutes les chansons connues.

Pierre Dupré, qui ne pouvait supporter ce bruit, s'éloigna, la tête en feu, et disparut dans la cohue des danseurs. Il gagna la porte sans remarquer le regard navré de Marie Clavel qui comptait sur lui pour une valse. Bien qu'il fût très fatigué, le sommeil tarda à venir et, toute la nuit, il entendit les éclats lointains des cuivres et les clameurs des villageois en fête.

Le lendemain, il se leva tard. Il était de mauvaise humeur et commençait à trouver que le rôle de directeur de société chorale n'allait pas sans de sérieux inconvénients. Il en était là de ses réflexions quand il entendit un roulement de tambour suivi de cris discordants. Il se mit à la fenêtre et vit s'arrêter devant le bâtiment d'école un char à échelles tiré par deux chevaux.

Sur ce char, il reconnut plusieurs membres de la Société de chant. Il reconnut Auguste Bolomey, dans son costume de général, le visage barbouillé de farine et de suie. Juché sur le cheval de gauche, il se redressait, de temps à autre, sortant son grand sabre et donnant des ordres. On eût dit un général d'opérette menant ses troupes à l'assaut. Cependant, confortablement assis, sur les bancs du char, Jules au Sapeur et Ami au Gros Jules, en vestes et en chapeaux de 1830, François Dutoit, dit le Nègre, en tirailleur sénégalais et le grand Ferdinand en ramoneur, entonnaient des chansons qu'ils ne parvenaient pas à chanter jusqu'à la fin. Le verre circulait à la ronde et, devant chaque maison, on s'arrêtait pour aller quémander des œufs, des saucissons et des saucisses.

Dès qu'ils aperçurent leur directeur, ils s'écrièrent:

— Monsieur le régent, monsieur le régent, venez avec nous!

De plus en plus étonné, Pierre répondit:

— Mais, au nom du ciel, que faites-vous donc?

Alors Auguste Bolomey, montrant, de la pointe de son sabre, les boucles de saucisses qui s'entassaient dans les corbeilles placées au fond du char, déclara:

— Vous voyez, on prépare le banquet de ce soir. On vous y attend, ça sera joyeux!

Rageusement, Pierre ferma la fenêtre. Ainsi c'était cela le résultat de ses efforts. Ces jeunes gens avec lesquels il avait passé tant d'heures à «cultiver l'art musical», comme disait le pasteur, ne trouvaient rien de mieux que de terminer, d'une manière grotesque, la fête de la veille...

Chez les Genthod, il apprit que la Société de chant avait coutume de clôturer ses séances d'hiver par un repas auquel on invitait les filles, parce que sans elles, on ne pouvait pas s'amuser. Pour éviter des frais à la Société, chaque ménage donnait une boucle de saucisse, des œufs, un saucisson ou même un poulet. Les Genthod, qui tenaient à initier leur pensionnaire à tous les us et coutumes de Biollens, ne manquèrent pas de lui dire qu'il ne pouvait se dispenser d'assister à cette petite fête.

Après bien des hésitations, Pierre se décida à y aller. La table était mise dans la petite salle du battoir mécanique. Personne ne manquait à l'appel. Le président Charles Vully invita tout le monde à s'asseoir. On prit place tandis que les verres se remplissaient et que Jules au Sapeur, déguisé en marmiton, découpait les saucisses fumantes.

Comme par hasard, Pierre Dupré se trouva assis à côté de Marie Clavel. Elle avait un teint clair, des yeux bleus et de jolis cheveux blonds qui frisaient sur les tempes. Ce soir-là, elle avait mis une blouse neuve qui laissait voir son cou et sa nuque. Elle portait une jupe courte et des souliers bas à hauts talons.

Il fut aimable et empressé; il parla beaucoup et elle l'écoutait, heureuse. Aussi, quand on annonça le bal, ils furent les premiers debout.

Perché sur son escabeau, le vieux Pierre-Antoine prit son accordéon, pressa les touches et se mit à distendre et à rapprocher, tour à tour, ses soufflets aigres. Les couples dansaient lentement. On entendait le rire clair des filles, tandis que les garçons frappaient de temps à autre le plancher de leurs gros souliers ferrés, pour marquer la mesure.

Il faisait un beau soir de printemps. La petite rivière murmurait sa chanson monotone entre les vernes qui ne tarderaient pas à se couvrir de feuillage. Et les couples quittaient parfois la salle de bal pour se promener sur la route.

JEAN DES SAPINS.

Royal Biograph. — Les deux premiers épisodes de «Parisette» nous ont tenu sous le charme. Il y a une photo de toute beauté. Cette semaine, trois nouveaux épisodes avec l'exquise Sandra Nilwanoff et le désopilant Biscot. Au programme encore: «Ascension aux Dents des Bouquetins», vue nature et sportive de tout premier ordre et «Un pari original», comédie comique. Dimanche 11, matinée ininterrompue dès 2 ½ h. Salle des plus agréables, grâce à une ventilation des mieux organisées.

DEMANDEZ PARTOUT
„Luy“ Cocktail
 L'AS DES APÉRITIFS
MARQUE DÉPOSÉE DISTILLERIE VALAISANNE, S.A.
 DIOC SION

Vermouth NOBLÉSSE
 DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT.
 J. MONNET, édit. resp.
 Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.